

Guide d'usage simplifié 2022

SOMMAIRE

 Cette charte simplifiée présente le logo du Département de la Seine-et-Marne et ses règles d'utilisation.

LE LOGOTYPE	3
VERSIONS GRAPHIQUES	4
RÈGLES D'UTILISATION	7
COMPOSITION	9
UNIVERS CHROMATIQUE	12

LE LOGOTYPE

Version institutionnelle



Version alternative



Le Département de la Seine-et-Marne, c'est le nombre 77. Ce «double 7» marque l'identité de cette institution depuis de nombreuses années, et est aujourd'hui parfaitement connu et reconnu par les Seine-et-Marnais.

Ce nouveau logo prolonge donc l'histoire, avec l'ambition d'y ajouter modernité, élégance et dynamisme.

Le logotype du Département de la Seine-et-Marne s'appuie graphiquement sur :

- le nom du Département dans une typographie ronde et épurée,
- le 77, nombre identitaire du Département ;
- la signature « LE DÉPARTEMENT » qui précise l'institution.

Le logotype existe dans 2 versions :

- une version plus carrée, qui est la version institutionnelle ;
- une version horizontale, qui est la version alternative (quand la version institutionnelle ne peut être utilisée).

Ces éléments sont indissociables et immuables dans leurs dessins et proportions. La version standard est en 2 couleurs, toutefois plusieurs versions graphiques ont été envisagées.

VERSIONS GRAPHIQUES





Sur un fond très clair, le logotype ne change pas.





Sur une image, la lisibilité du logo en quadri ne peut pas être conservée. La version blanche du logo doit donc être utilisée.



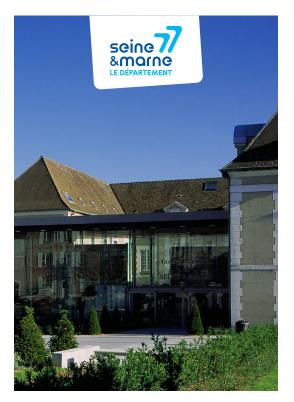
Le logo existe aussi en monochrome bleu, noir, blanc et en niveau de gris.

VERSIONS GRAPHIQUES

Si la lisibilité du logo ne peut pas être assurée, un cartouche respectant une forme spécifique et non modifiable est apposé sous le logo.

!! Cartouche livré avec la charte







La couleur du cartouche peut être modifiée en fonction du support.















Le cartouche peut être placé dans l'un des 3 coins ci-contre ou centré sur le bord haut du visuel. Il n'est pas recommandé de le mettre en bas à gauche (cette version est tout de même fournie pour les cas où seule cette position est possible).













































Pour que la charte reste vivante, les couleurs du logo peuvent être remplacées en utilisant les couleurs complémentaires.

RÈGLES D'UTILISATION

Pour assurer la lisibilité du logotype, il est demandé de laisser un espace libre tout autour du logotype. C'est espace correspond à la hauteur de l'esperluette. La même règle s'applique aux deux versions du logo.

Cette zone de réserve est déjà intégrée dans les logos livrés.





RÈGLES D'UTILISATION

La version institutionnelle du logo est à utiliser en priorité, quel que soit le support.

















La taille minimale conseillée pour le logo est de 20 mm. Il ne doit pas être utilisé en dessous de 15 mm.





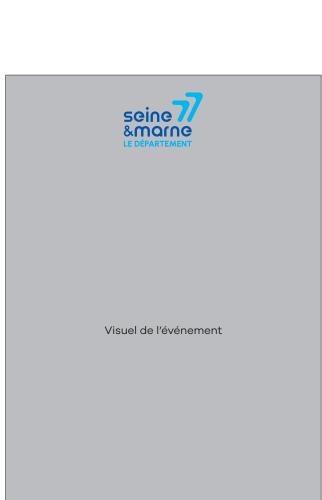
COMPOSITION

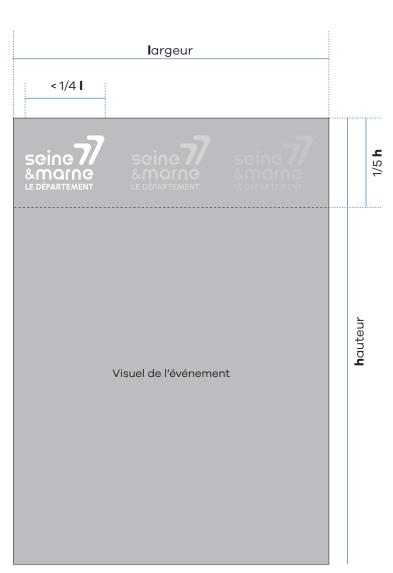
Le logo est placé dans la partie haute des supports, dans une zone égale à 1/5 de la hauteur de ce support.

La version avec réserve respecte les contraintes de positionnement présentées page 5.

La version classique du logo peut être placée n'importe où dans la largeur du support, en respectant sa position dans la hauteur du document.



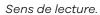




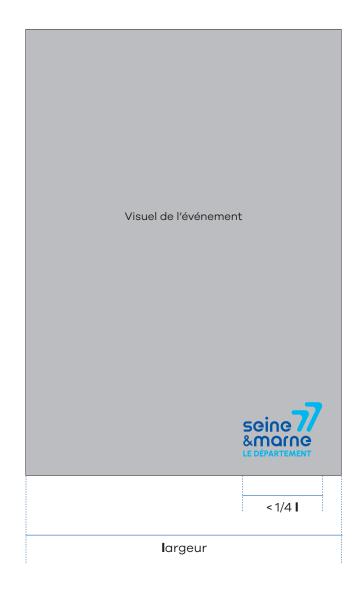
COMPOSITION

VARIANTE

Le logo se positionne en bas à droite du support, comme un point final.





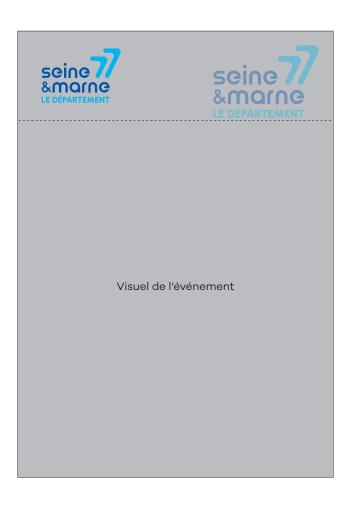




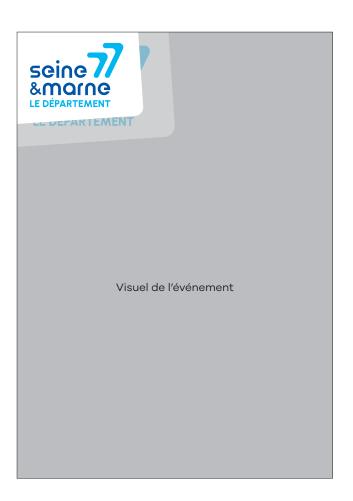
COMPOSITION

Sur les formats standards A3 - A4 - A5, les dimensions du logo avec et sans réserves sont :

Logo simple	
Taille minimum	Largeur (plus petit côté) / 4
Taille maximale	Largeur (plus petit côté) / 3



Logo avec réserve		
Taille minimum	Largeur (plus petit côté) / 2,5	
Taille maximale	Largeur (plus petit côté) / 2	



UNIVERS CHROMATIQUE

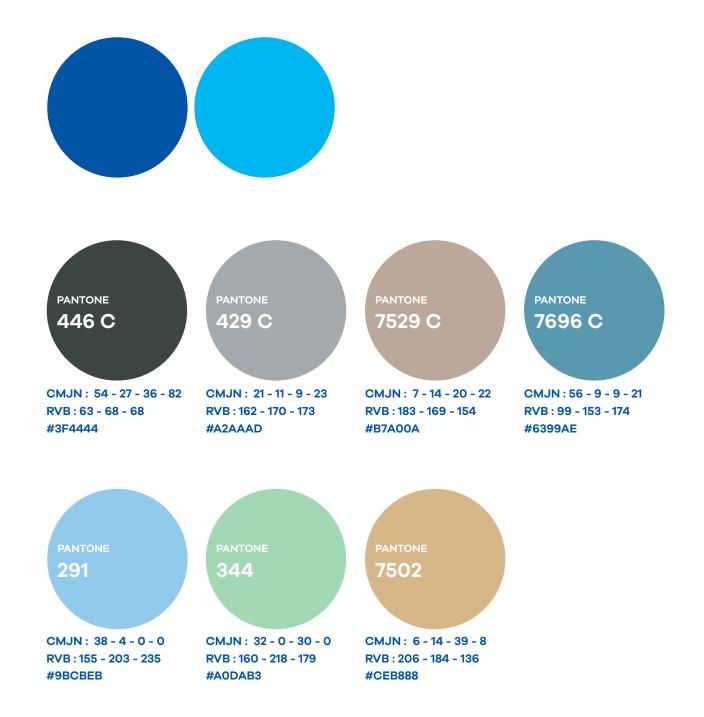
Deux couleurs dominent la charte institutionnelle



UNIVERS CHROMATIQUE

Gamme institutionelle

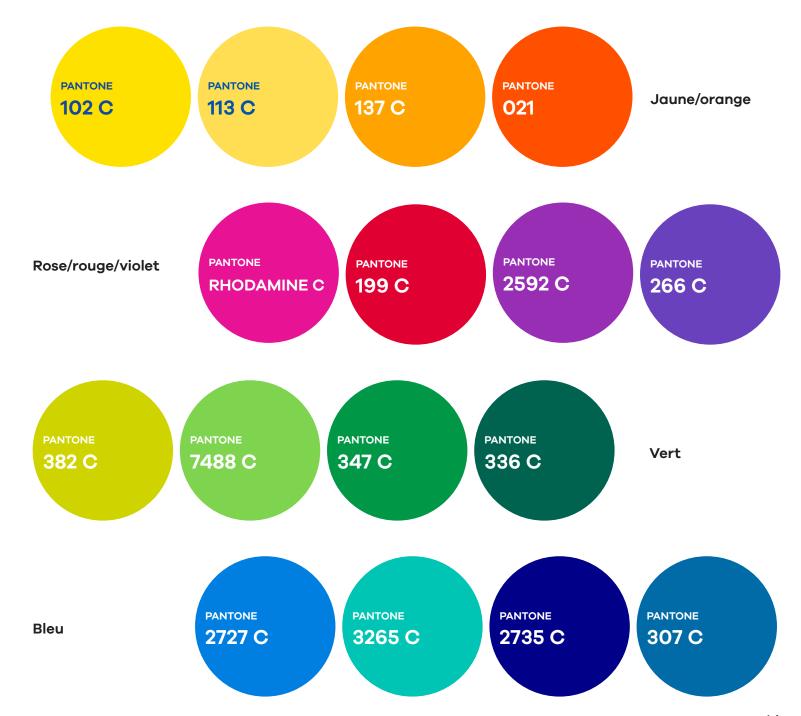
Une première gamme de couleurs institutionnelles - dans des tons neutres et élégants - est proposée pour accompagner les deux bleus du logo.



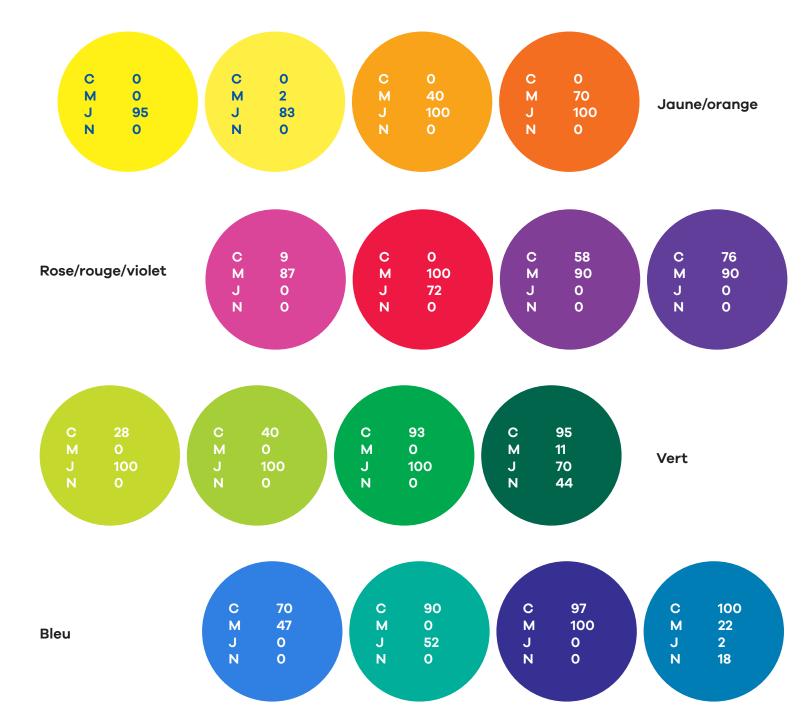
Gamme complémentaire

Une large gamme de couleurs complémentaires vives et toniques est disponible.
Celles-ci peuvent être utilisées en mineure dans le cadre d'une communication institutionnelle (rapport d'activités par exemple), ou en majeure dans le cadre d'une communication festive et événementielle.

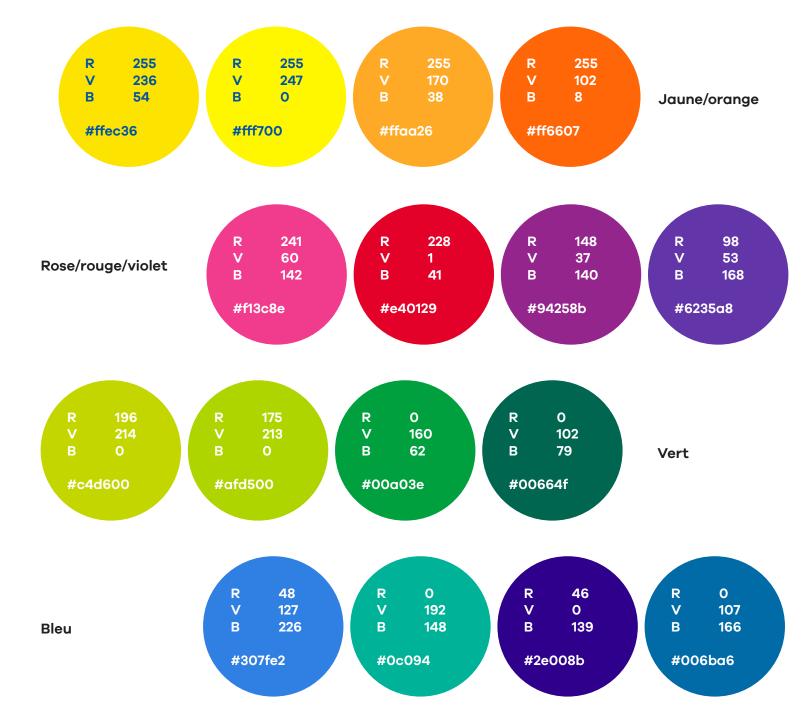
Références pantone



Références quadri



Références RVB / web





Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex Tél. 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

